



Guéret, le 10 novembre 2017

Communiqué de presse

Conditions météorologiques d'automne : soyez vigilants sur la route !

À l'automne, les brusques changements climatiques peuvent surprendre plus d'un usager de la route : pluie, brouillard, gelées... autant de phénomènes météorologiques peu propices à une conduite sécurisée.

La luminosité est globalement plus faible, quelle que soit l'heure de la journée. Roulez en feux de croisement dès que la lumière est insuffisante.

En cas de brouillard épais, réduisez votre vitesse en dessous de 70 km/h, y compris sur autoroute, voire de 50 km/h si la visibilité est inférieure à 50 mètres. Augmentez considérablement la distance de sécurité avec le véhicule qui vous précède et allumez les feux de brouillard.

Le vent et la pluie peuvent rassembler les feuilles mortes dans certains secteurs et transformer ces amas en tapis humides et particulièrement glissants pour les deux-roues. Redoublez de prudence dans les zones boisées, notamment en sortie de virage.

Attention aux traversées de gibier plus fréquentes en automne. Réduisez votre vitesse et surveillez les bas-côtés. Un animal peut en cacher un autre : les cervidés et les sangliers se déplacent souvent en groupe.

Il est à rappeler également que chaque année, le passage à l'heure d'hiver est traditionnellement marqué par une sur-accidentalité routière des piétons à l'aube (8h-10h) et au crépuscule (17h-21h).

À pied, préférez des vêtements clairs, ou mieux encore, assortis de bandes rétro-réfléchissantes.

Pour les cyclistes, le gilet de sécurité rétro-réfléchissant est fortement recommandé en toutes circonstances. Il est obligatoire, la nuit, si vous circulez hors agglomération, et le jour, lorsque la visibilité est faible.

Le préfet de la Creuse appelle donc tous les usagers de la route à la plus grande prudence et à une vigilance accrue, pour qu'aucune vie ne soit brisée par un accident qui laisse des séquelles graves ou par le drame que constitue le décès de l'un des siens.

Contact Presse : Jean-François RENGEAR - Tél 05.55.51.58.95
Préfecture de la Creuse - Place Louis Lacrocq - B.P. 79 - 23011 Guéret Cedex
Tel : 0810 01 23 23 - Fax : 05.55.52.48.61 - www.creuse.gouv.fr



Préfet de la Creuse



Préfet 23